

POLITIQUE, STRUCTURE ET PROCESSUS

SYNTHÈSE


- Cette introduction à l'investissement responsable présente de manière succincte comment un investisseur peut définir et mettre en œuvre une politique d'investissement responsable et les processus qui en découlent.
- Conçu à la fois pour les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion, le présent guide explique comment intégrer l'investissement responsable dans la structure et les processus de l'organisation, en commençant par la politique d'investissement.
- Le guide fait référence à d'autres publications plus détaillées. Pour en savoir plus sur les sujets qui y sont abordés, ou sur l'investissement responsable en général, [n'hésitez pas à nous contacter](#).

Les PRI définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à intégrer les questions environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et l'actionnariat actif.

Les guides portant sur les actions cotées, les obligations et le capital-investissement indiquent comment intégrer les questions ESG dans les décisions d'investissement et quel est le rôle exercé par les investisseurs en tant que détenteurs de capital et créanciers.

INTRODUCTION A L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

O'AUTRES GUIDES SERONT PROCHAINEMENT PUBLIÉS



Le présent guide commence par passer en revue les étapes à suivre pour intégrer l'investissement responsable dans la structure et les processus de l'organisation :

POLITIQUE	OBJECTIFS	FORMATION	ÉQUIPES ET COMITÉS ESG	CONSEILLERS EN PLACEMENT	SUIVI ET REPORTING	ANALYSE
L'objectif d'une politique et ses principaux éléments	Transformer les engagements énoncés dans la politique en objectifs concrets	Identifier les compétences manquantes et se tenir informé des évolutions les plus récentes	Équipes d'investissement et équipes ESG indépendantes ou équipes intégrées	Comment aligner l'assistance externe sur la politique	Suivre l'avancement des actions par rapport aux objectifs et en rendre compte aux parties prenantes	Évaluer les succès et les échecs

POLITIQUE

Il existe de multiples manières d'intégrer l'investissement responsable dans les politiques d'investissement : déclarations publiques de haut niveau, codes de pratique, politique d'investissement autonome ou prise en compte des aspects liés à l'investissement responsable dans la politique d'investissement principale de l'organisation.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT INTÉGRÉE

Les investisseurs peuvent élaborer leur politique d'investissement principale de manière à prendre en compte tous les enjeux à long terme en alignant ainsi leurs décisions en matière d'investissement responsable sur les principes fondamentaux de leur politique.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DISTINCTE

Néanmoins, les investisseurs ne sont pas tous prêts à intégrer leurs objectifs en matière d'investissement responsable dans leur politique d'investissement principale. Pour commencer, il peut être judicieux d'établir une politique d'investissement responsable distincte.

Une politique a de nombreux objectifs, notamment :

- servir de point de départ pour discuter avec les parties prenantes externes et internes de la démarche de l'organisation au regard des enjeux ESG ;
- préciser la manière dont l'investisseur interprète ses responsabilités fiduciaires à l'égard des bénéficiaires et des clients ;
- conseiller les sociétés de gestion externes sur la manière de gérer les enjeux ESG ;
- présenter aux régulateurs, clients et autres parties prenantes l'approche de l'organisation en matière d'investissement responsable.

RÉDACTION DE LA POLITIQUE

Il n'existe pas d'approche unique adaptée à toutes les situations pour rédiger une politique ; elle doit refléter les caractéristiques propres à l'organisation, ses objectifs et sa raison d'être, en évitant les formulations générales et standards. La plupart des politiques contiennent toutefois les éléments suivants :

- **Objet** : raisons pour lesquelles la politique a été élaborée et manière dont l'organisation définit l'investissement responsable
- **Champ d'application** : il est précisé si la politique s'applique à tous les actifs sous gestion ou à certaines zones géographiques ou classes d'actifs
- **Contexte local et réglementaire** : obligations juridiques et réglementaires ou responsabilités fiduciaires qui s'imposent à l'organisation
- **Responsabilités** : personne(s) responsable(s) de la réalisation des engagements de la politique

- **Mise en œuvre** : manière dont l'organisation prévoit de tenir les engagements pris et de suivre les avancées accomplies
- **Engagement/dialogue** : manière dont l'organisation encouragera les entreprises du portefeuille à améliorer leur gestion des risques ESG et à adopter des pratiques plus durables
- **Reporting** : moyens que l'organisation entend mettre en place pour rendre compte des avancées accomplies
- **Révision** : modalités et date de la révision de la politique

Définir une politique d'investissement responsable et pouvoir compter sur l'engagement de l'équipe dirigeante et du personnel interne ou externe pour la mettre en œuvre font partie des critères minimums pour être signataire des PRI.

La mise en œuvre des engagements énoncés dans une politique impose à l'investisseur de mettre en place des systèmes appropriés dans toute l'organisation.

Ressources des PRI :

[Guide sur la stratégie à l'usage des investisseurs institutionnels : comment élaborer une stratégie d'investissement](#)



Politiques intégrées :

[Politique d'investissement : processus et pratiques – Guide à l'usage des investisseurs institutionnels](#)



Politiques distinctes :

[Rédiger une politique d'investissement responsable – Guide à l'usage des investisseurs institutionnels](#)



[Aligner les valeurs : pourquoi les régimes de retraite d'entreprise doivent refléter les valeurs de leur sponsor](#)



[Base de données PRI des politiques accessible via le portail de données](#)



OBJECTIFS

Les engagements exposés dans la politique devraient reposer sur des objectifs quantitatifs ou qualitatifs spécifiques assortis de délais, le cas échéant. Ils peuvent être regroupés en fonction des changements opérationnels ou des impacts sur le portefeuille. Les domaines à couvrir sont généralement :

- la formation du personnel ;
- les résultats du dialogue avec les entreprises ;
- la réduction de l'empreinte carbone du portefeuille.

FORMATION

La formation sur l'investissement responsable peut sensibiliser le personnel et garantir qu'il dispose des informations et outils nécessaires pour remplir les engagements qui y sont énoncés. La PRI Academy, plateforme en ligne, propose des formations en investissement responsable aux collaborateurs à titre individuel ou à l'échelle de l'organisation : *Getting Started in RI* (le b.a.-ba de l'IR), *Foundations in RI* (notions fondamentales de l'IR), *Advanced RI Analysis* (analyse financière approfondie de l'IR) et *RI for Trustees* (l'IR pour les administrateurs).

Ressources des PRI :



ÉQUIPES ET COMITÉS ESG

La manière dont l'entreprise choisit d'organiser les compétences ESG au sein de ses équipes dépend d'une série de facteurs : les ressources de l'organisation, son modèle économique, sa clientèle, l'expertise acquise en matière d'investissement responsable ou bien la structure des équipes. Les deux approches couramment retenues consistent à se doter d'une équipe ESG indépendante ou à intégrer le savoir-faire ESG dans l'équipe d'investissement, mais il est aussi possible de combiner les deux.

Équipes d'investissement responsable intégrées ou équipes ESG indépendantes

ÉQUIPES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE INTÉGRÉES	ÉQUIPE ESG INDÉPENDANTE
Les gérants de portefeuille et les analystes en investissement analysent les questions ESG et intègrent leurs conclusions dans leurs analyses et décisions d'investissement globales, ainsi que dans la mise en œuvre de leurs actions d'engagement. Cette approche fait souvent appel dans une large mesure à des données, travaux de recherche et analyses externes.	Une équipe ESG indépendante se charge de l'analyse ESG et des actions d'engagement, et les équipes d'investissement en tiennent compte dans leurs décisions d'investissement globales. Cette approche s'appuie généralement avant tout sur des travaux de recherche et d'analyse spécifiquement adaptés. Les équipes ESG et équipes d'investissement indépendantes doivent travailler en étroite collaboration, se réunir régulièrement et communiquer de manière proactive.

En ce qui concerne les sociétés de gestion, les comités ESG qui supervisent l'intégration des questions ESG dans les décisions d'investissement et d'entreprise peuvent compter dans leurs rangs des experts internes ou externes offrant une palette de compétences en matière d'investissement, de recherche, de leadership et de gestion des risques, ainsi que des membres de l'équipe de direction des clients. De cette manière, tous les aspects organisationnels peuvent être pris en compte pour mettre en œuvre la politique.

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Les investisseurs institutionnels doivent veiller à ce que les prestations de service qui leur sont fournies par leurs conseillers en placement, dans le cadre de missions spécifiques ou d'une gamme complète de services, soient alignées sur leurs propres objectifs, stratégies et politiques en matière d'investissement responsable.

À cet effet, il convient d'évaluer entre autres les aspects suivants :

- Alignement : les principes ESG du conseiller en placement sont-ils alignés sur ceux de l'investisseur institutionnel ?
- Engagement des équipes dirigeantes : l'équipe de direction du conseiller en placement et l'entreprise dans son ensemble sont-elles mobilisées en faveur des services d'investissement ESG et de l'investissement responsable ?
- Moyens : le conseiller en placement dispose-t-il des systèmes, des ressources et de l'expérience nécessaires pour accompagner la mise en œuvre des principes ESG de l'investisseur institutionnel ?

Ressources des PRI :

Les conseillers en placement et les questions ESG : guide à l'usage des investisseurs institutionnels

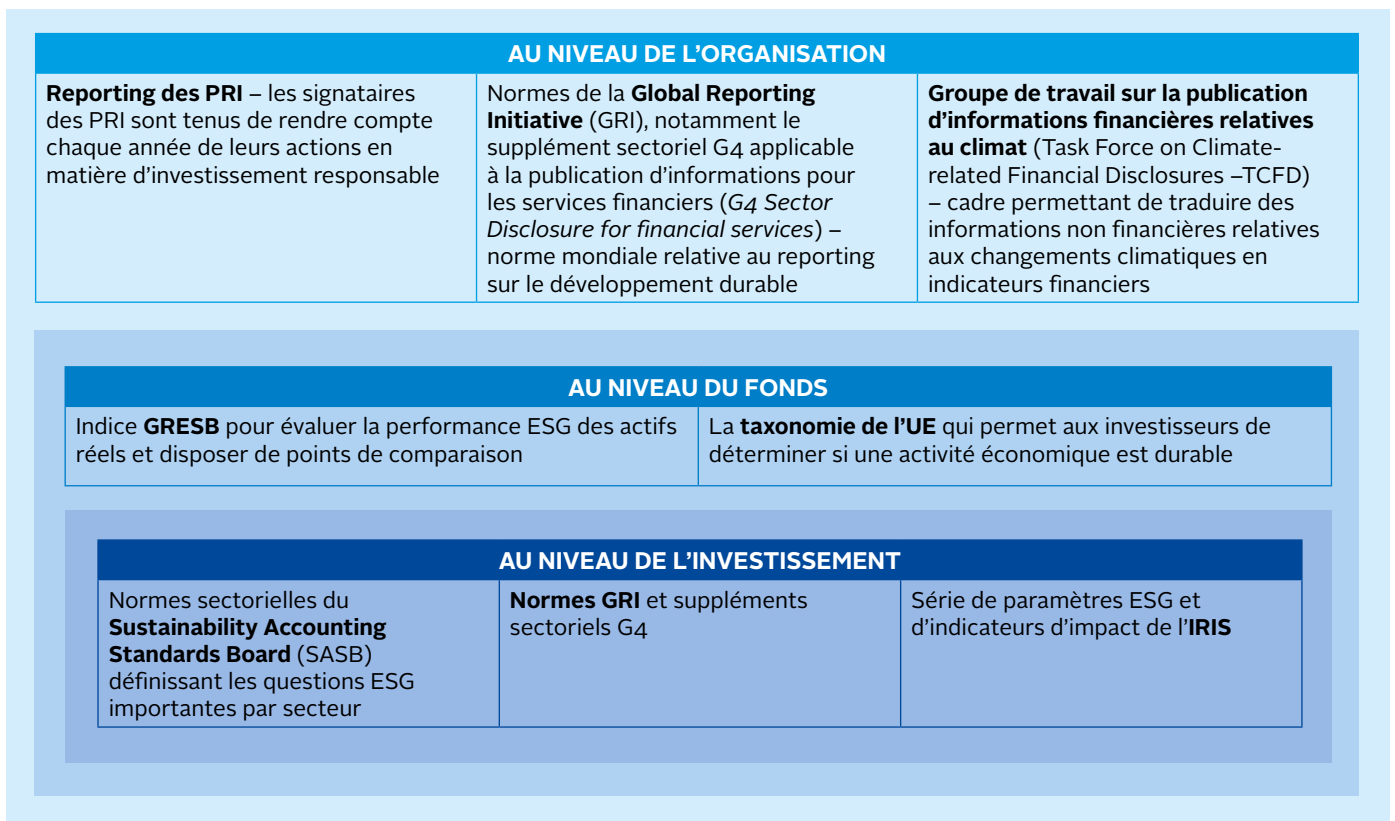


SUIVI ET REPORTING

Il existe un grand nombre de mécanismes au niveau de l'organisation, du fonds et des investissements permettant de suivre l'état d'avancement des actions et d'en rendre compte aux parties prenantes. Dans certains cas, il sera nécessaire

d'adapter le reporting au public visé : clients, administrateurs, salariés, régulateurs, société civile et médias.

Exemples d'outils utilisés pour rendre compte des actions en matière d'investissement responsable :



RÉVISION

Une politique doit être régulièrement réexaminée afin d'évaluer l'efficacité et de déterminer si elle reflète toujours les convictions d'investissement de l'organisation. Il peut, par exemple, exister de nouvelles approches en matière d'investissement responsable pouvant être prises en compte, ou bien l'organisation peut s'être tournée vers une nouvelle classe d'actifs qui n'est pas encore traitée dans la politique. Si les objectifs n'ont pas été atteints, il est important de comprendre ce qui n'a pas fonctionné et quelles en sont les raisons, et d'introduire de nouvelles mesures pour réussir à l'avenir. Les signataires des PRI peuvent évaluer leurs progrès en matière d'investissement responsable à l'aide du [Reporting des PRI](#), et notamment évaluer leur performance par rapport à celle de leurs pairs.

Pour les organisations qui cherchent à renforcer leurs engagements en matière d'investissement responsable, le Groupe des Leaders des PRI offre des exemples de démarches d'investisseurs avancés, en vue d'encourager leurs pairs à améliorer leur performance et à partager leurs bonnes pratiques. Alors que le Groupe des Leaders des PRI salue les pratiques organisationnelles sur un domaine spécifique, les Prix PRI (*awards*) mettent en avant des exemples de projets exceptionnels.

Ressources des PRI :

Groupe des Leaders des PRI



Prix PRI



AUTRES RÉFÉRENCES SUR LE SUJET

Pour une liste de ressources mises à disposition par d'autres organisations sur les politiques, structures et processus en matière d'investissement responsable, [consultez le site Internet des PRI](#).

CRÉDITS

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS

- Jake Goodman
- Toby Belsom

RÉVISION

- Eliane Chavagnon
- Mark Kolmar

MISE EN PAGE

- Ana Plasencia